



Clôture des assises de la formation le lundi 16 juin 2025 à l'auditorium de la D.A.P

Le SPS-CEA a été convié, le lundi 16 juin 2025 à la réunion de clôture sur les conclusions des **assises de la formation** au sein de l'administration pénitentiaire, organisées à la demande du Directeur de l'Administration Pénitentiaire (DAP), **Sébastien Cauwel**, afin de dresser un cadre d'orientation stratégique pour la formation. Un focus particulier a été mis sur la nouvelle gouvernance et l'organisation de la formation.

Les assises ont réuni tous les acteurs de la formation (directions interrégionales, ENAP, administration centrale) sous l'animation de la sous-direction des ressources humaines et des relations sociales (SDRH). **Quatre groupes de travail thématiques** se sont réunis entre **novembre 2024 et avril 2025**. La première partie de cette réunion ont été expliqués les 4 axes stratégiques pour la période 2025-2028.

- Axe1 : Agir sur la ressource formative.
- Axe2 : Agir sur la filière formative.
- Axe 3 : Agir sur la gouvernance et le pilotage.
- Axe 4 : Agir sur l'offre de formation.

Sur la période 2026-2028, il y aura 190 ETP supplémentaires (pour la formation) répartis sur tout le territoire, couvrant ainsi la durée du prochain plan triennal national de formation (sous réserve, bien évidemment, de la trajectoire budgétaire de l'administration).

Nous avons eu, par la suite, une table ronde intitulée : « *Regards croisés sur les enjeux de la formation professionnelle* » cette table ronde présidée par Mme Carine Jonrond (DAP).

Autour de cette table, il y avait : La Générale de gendarmerie, Mme Isabelle Guion de Méritens, Monsieur Emmanuel Lemaux, administrateur de l'état, directeur du centre de formation de la défense, Mme Hélène Delarue, lieutenant colonel de gendarmerie, adjointe au chef de bureau stratégie des compétences DRH ; Mr Philippe Lutz, Commissaire général de police, Directeur de l'académie de police.

Voici quelques chiffres et informations concernant ces intervenants :

Gendarmerie Nationale : Cela représente 100.000 gendarmes environ, 1900 personnels civils. 8 écoles de formation initiale dont 1 pour les officiers, 7 écoles de formation initiale pour les sous-officiers et gendarmes adjoints volontaires, 14 centres de formation continue et spécialisée sur tout le territoire. Pour 2024 : 12000 élèves en formation, 21000 gendarmes en formation continue (cela représente $\frac{1}{4}$ des personnels de gendarmerie en formation chaque année. C'est un effort consenti par la gendarmerie nationale, un investissement pour l'avenir. Il y a un catalogue de 1600 formations et 2700 modules de formation à distance. Les Enjeux sont : **le Recrutement et la fidélisation.**

Police Nationale : 12 écoles de gardiens de la paix, 2 écoles (1 commissaires et 1 officiers) sur le territoire. Pour se faire une idée, en 2012 on recrutait 480 gardiens de la paix, après la vague d'attentats en France on a recruté pas moins de 4800 élèves gardiens. Pour 2025, 3800 gardiens de la paix sont recrutés. Pour 2029, afin de prévoir les départs en retraite, il est prévu de recruter entre 5000 et 6000 gardiens de la paix supplémentaires. Lors de la formation en police, rien n'est acquis (il y a un nombre non négligeable de procédures disciplinaires). Concernant la formation continue, les policiers doivent justifier de 3 tirs par an (70% des policiers effectuent ces 3 tirs sur l'année). Sur les techniques d'interventions c'est très nettement moins étant donné qu'en moyenne les gardiens de la paix totalisent 140 jours de travail, il y a moins de temps pour la formation. Celle-ci est passée de 4,5 à 6 jours de formation sur l'année.

Armée : cela représente 270 000 agents au ministère dont 60 à 70 000 personnels civils. Il y a 170 établissements de formation initiale, 400 000 jours de formation et aussi de nombreuses formations en distanciel.

En résumé : nous aurons bien compris que dans l'administration pénitentiaire, nous ne jouons pas dans la même cour que nos homologues ci-dessus. Nous sommes à des années lumières.... Loin, très loin derrière !!

Le DAP nous a annoncé, par le biais du garde des Sceaux la transformation de la direction de l'administration pénitentiaire en **direction générale de l'administration pénitentiaire à partir d'octobre prochain**. Des projets d'organigrammes sont en cours d'élaboration en lien avec le secrétariat général du gouvernement.

Même si le travail fourni, lors de ces assises de la formation est de qualité, nous avons un manque cruel de 4500 agents (6000 selon l'AP) pour combler les postes vacants (on ne parle même pas des futurs départs en retraite) aucune anticipation. Quid de l'ouverture d'une 2^{ème} école de formation (on ne peut former que 1400 élèves en 2 x chaque année) ??

Pas de cartographie des moniteurs, (les grands oubliés au fil du temps) mais pourtant les acteurs incontournables de la formation (quid des moniteurs incendie et moniteurs premiers secours même pas listés lors de la présentation).

Évoquer les ERIF (Équipes Régionales d'Interim à la Formation) c'est très bien mais si on ne met pas les moyens en ETP, la formation dans les Directions Interrégionales sera vouée à l'échec....

En clair, nos missions ont changé, il existe une réelle diversification des métiers dans cette administration mais, à force de piocher sur « la bête » les effectifs (sans créations d'ETP supplémentaires), il ne va bientôt plus rester que la peau et les os....

SI LA FORMATION EST LE NERF DE LA GUERRE, LES EFFECTIFS AUSSI !!

Le 20-06-2025, Pour le Bureau Central National

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/> E-Mail : sps-cea@hotmail.com